

Sur le rôle macro et micro-discursif de l'interjection dans la farce du moyen français

1. Introduction

On a longtemps considéré l'interjection comme *périphérique*, située aux confins de la langue et servant des buts obscurs, si ce n'est grossiers. Paradoxalement, les études qui lui ont été consacrées sont inversement proportionnelles à sa présence dans le discours : qui oserait prétendre pouvoir maintenir une conversation – et même une communication – sans jamais recourir à cette classe de morphèmes, plus difficile à définir¹ et à étudier qu'on ne pourrait le penser ?

Notre volonté ici n'est pas d'analyser le ou les rôle(s) que l'interjection peut jouer dans l'interaction standard telle qu'elle a été étudiée par l'analyse de conversation² mais de repérer les usages qu'ont pu en faire les auteurs des farces médiévales jouées aux XV^e et XVI^e siècles³. On remarque en effet dans ce genre littéraire (lui aussi longtemps méprisé) une densité interjective bien plus importante que dans d'autres types théâtraux⁴, nous amenant à considérer plus avant les fonctions que pouvait jouer cette classe dans le texte mais aussi dans la *représentation*.

¹ Il ne sera pas ici question de chercher à définir la nébuleuse interjective. Précisons tout de même qu'une première distinction peut être réalisée entre les interjections correspondant à des morphèmes possédant seulement une valeur interjective – ou *interjections primaires* – et les interjections dérivées de morphèmes pouvant posséder des valeurs autres que simplement interjectives – ou *interjections secondaires*. Cette distinction avait déjà été faite par Schwentner (1924). Nous avons envisagé l'interjection dans une version large, en englobant par exemple les jurons et ce qui pouvait au départ passer pour des serments. Sur la question de cette définition étendue liée au *jeté entre deux*, cf. la première partie de notre thèse d'École des chartes, Vermander (2013).

² On se référera par exemple aux travaux d'Heritage (1984) ou de Schegloff (1981).

³ Nous utiliserons l'édition qu'a réalisé André Tissier (1986) des farces contenues pour la plupart dans les recueils du British Museum, Cohen, Trepperel et La Vallière.

⁴ Pour comparaison, nous avons relevé dans notre corpus de vingt farces une densité interjectionnelle de 0,13 interjection par vers, soit une tous les huit vers environ et 48,95 interjections par farce (comportant en moyenne 383,45 vers). En regardant dans un mystère ou une sottie, on trouverait à ce moment-là des chiffres bien inférieurs, du fait pour le mystère d'un registre de langue la plupart du temps plus élevé (avec cependant une augmentation notable lors des scènes de taverne par exemple) et, pour la sottie, en raison de sa forme beaucoup moins *dialoguée*.

Les interjections servent à exprimer des sentiments, d'une manière primitive ; elles constituent une sorte de proto-langage, rappelant l'époque où l'homme n'avait pas encore construit de société, où, peut-être, il ne pensait même pas encore à Babel. La langue des premiers hommes, et l'on suit ici, à contre-cœur, Rousseau⁵, est une langue entièrement interjectionnelle, exprimant émotions et volitions ; elle se serait ensuite précisée, structurée et, si l'on peut dire, *refroidie*.

Voilà posé un postulat qui, de nos jours, a encore la vie dure. L'on ne peut que s'étonner du peu d'intérêt que les chercheurs ont manifesté envers cette catégorie avant que la pragmatique et l'analyse conversationnelle ne viennent y jeter leurs lumières. Il est d'ailleurs intéressant de noter que c'est avec l'arrivée de théories non vériconditionnelles que les études sur l'interjection – ne répondant elle-même pas aux conditions sémantiques de vérité – ont reçu un intérêt notable.

Ce que nous souhaitons faire, c'est balayer une fois pour toutes les vaticinations qui feraient de l'interjection une catégorie *naturelle*, opposée aux parties structurées, culturelles, du langage en montrant la pluralité des fonctions qu'endosse cette classe dans le genre farcesque, texte *littéraire* se rapprochant cependant d'une certaine *parole*. Il faut bien voir ici que nous ne faisons pas l'amalgame entre la farce – que cela soit son texte ou sa représentation – et la parole telle que les locuteurs natifs pouvaient l'utiliser dans la conversation quotidienne. Cependant, il est impossible de ne pas remarquer une parenté entre les interactions *représentées* par les pièces étudiées et les situations de la vie ordinaire qui leurs auraient servi de canevas. Pour exemplifier cette affirmation – qui devrait être bien entendu amortie et plus détaillée –, on se permettra de citer un extrait de la pièce *Le savetier, le sergent et la laitière* (v. 36-42) où le sergent se met en chasse de l'artisan afin de lui demander de réparer ses souliers :

LE SERGENT

Hau ! Dieu te gard, amy Gaultier !
 Comment te va-il puis l'autrier ?
 Est point le broullas abatu ?
 Or me dy, me refferas-tu
 Ces souliers, que tiens en ma main ?
 Et bien payé, par saint Germain,
 Incontinent tu en seras.

Rapidement distingués, on retrouve dans ces quelques sept vers, respectivement :

1. Une interjection d'appel associée à une formule de bénédiction et un terme d'adresse (v. 1)
2. Un premier énoncé phatique⁶, relatif à la santé de l'interlocuteur (v. 2).

⁵ Jean-Jacques Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, Paris : Gallimard, 1990.

⁶ Nous empruntons le terme de phatique à Jakobson 1963, "Linguistique et poétique", qui lui-même avait emprunté l'appellation de « communion phatique » à Malinowski (1923). Nous employons le terme dans une acception étendue : pour nous, est phatique tout comportement visant à influencer sur la communication, c'est-à-dire à la débiter, à la ménager, à l'interrompre ou à la terminer. On trouvera dans les morphèmes phatiques une fonction informationnelle

3. Un second, relatif à la situation météorologique. On remarquera que ces deux propositions recourent exactement les observations de Malinowski⁷ dans son travail inaugurateur de la fonction phatique du langage (v. 3).
4. L'introduction d'une demande située après les énoncés rituels (v. 4-5).
5. Le renforcement d'un énoncé au moyen de la promesse réalisée par l'interjection secondaire « par saint Germain » attestant de la croyance du locuteur en la véridicité de son engagement (v. 6).

Si l'aspect littéraire vient lisser les interactions, gommer les reprises et simplifier les structures conversationnelles, il est tout de même difficile de ne pas voir ici le reflet d'une conversation standard que l'on peut d'ailleurs retrouver dans l'analyse de conversation⁸, même si cette fois les locuteurs se partagent les rôles. L'extrait est tiré de Schegloff (1979a) (conversations téléphoniques) :

R : Hello.

C : Hello Rob. This is Laurie. How's everything.

R : ((sniff)) Pretty good. How 'bout you.

→ **C** : Jus' fine. The reason I called was to ask ...

On remarque donc là aussi une introduction phatique, suivie de la demande, raison de l'appel et placée directement au niveau du « *first topic slot* », espace privilégié situé juste derrière l'ouverture ; on pourrait aussi considérer la sonnerie du téléphone comme l'équivalent de l'interjection d'appel du sergent⁹.

Les différentes fonctions de l'interjection dans la farce peuvent être situées sur trois plans principaux : représentationnel, conversationnel et informationnel. Compte tenu des exigences de concision, on ne traitera ici que le deuxième rôle.

2. Le rôle conversationnel

Avant de fournir des hypothèses sur le rôle conversationnel de l'interjection, il apparaît nécessaire de justifier l'application d'une théorie normalement destinée aux études de conversations naturelles, bien différentes des échanges littéraires. Certes, tout texte littéraire est structuré par des règles inhérentes et ce que l'on trouve dans ces textes, ce n'est pas de la parole orale mais écrite¹⁰. La conversation naturelle et la

nulle, à la différence de leurs rôles interactionnels. Cette définition étendue demande bien évidemment un raffinement en aval, que l'on a ici exposé en nous concentrant sur les morphèmes phatiques servant de *fillers* ou de *turn-takers*.

⁷ Malinowski (1923), p. 313 sq.

⁸ Bien entendu, dans la farce, les interruptions, chevauchement ou silences ('turn-takings' violents, 'overlaps' et 'gaps') sont bannis du fait même de règles inhérentes à la représentation. Cependant, il se peut que des interruptions aient lieu mais même à ce moment-là, elles ne sont que *jouées*, c'est-à-dire ne sont pas à proprement parler des interruptions mais fonctionnent en tant qu'elles doivent être comprises par le spectateur comme interruptions.

⁹ Sur la question de la sonnerie du téléphone, voir les propositions de Schegloff (1972).

¹⁰ Il n'en reste pas moins que les textes littéraires demeurent, dans la dichotomie saussurienne, de la parole et non de la langue.

littérature ne fonctionnent pas en effet sur le même plan. Mais, comme le formulent Reboul et Moeschler (1985), p. 3 :

Il nous semble que le langage littéraire (romanesque ou théâtral) ne doit pas être conçu comme constitutivement, i.e. sémiologiquement, différent du langage ordinaire, mais doit être au contraire envisagé comme un emploi *non ordinaire du langage ordinaire*, la différence se situant au niveau *pragmatique*.

Ainsi, plusieurs phénomènes de la conversation standard sont susceptibles de se retrouver dans les textes littéraires, même s'ils auront été soumis à une sélection et une transformation¹¹. Mais, comme nous ne pourrons probablement jamais remonter au parler français médiéval sans la présence de locuteurs natifs, il faut alors emprunter des chemins de traverse pour tenter de parvenir à nos fins. Et, tout comme le codage de l'oralité tient forcément un discours sur l'oralité, le codage de la conversation naturelle nous parle de ladite conversation.

2.1. *L'interjection dans les paires adjacentes archétypiques*

Une des découvertes principales de l'analyse de conversation a été l'étude des échanges entre individus comme régis par des structures constituées de séquences. Un des phénomènes les plus remarquables est celui des paires adjacentes, constituées par une première partie appelant, par pertinence conditionnelle, une seconde partie de paire¹².

À l'intérieur des farces, nous avons noté la présence d'interjections possédant une fonction bien déterminée dans de nombreuses paires adjacentes. On ne donnera ici que deux exemples.

2.1.1. *La paire Question-Réponse*

La paire question-réponse (Q-R) se retrouve très souvent dans notre corpus et possède parfois une interjection comme ouvrant la seconde partie de paire. Ce que nous allons tenter de démontrer ici, c'est que ladite interjection semble jouer un rôle particulier dans ce couplage.

Deux hypothèses semblent pouvoir être formulées : d'une part, la présence ou l'absence de l'interjection pourrait en partie indiquer un statut différent du second tour ; d'autre part, le placement séquentiel du morphème interjectif entraînerait un sens différent pour la même interjection ou la même réponse.

Si l'on prend les deux formes standards de la paire Q-R accompagnée d'une interjection, on peut alors trouver soit (1) soit (2) :

- (1) T1 **A** : [Q]
T2 **B** : [Interjection] + [R]

¹¹ On se réfèrera à l'exemple comparatif donné en introduction.

¹² Cf. Schegloff (2007), chap. 2 pour un résumé complet.

- (2) T1 **A**: [Q]
 T2 **B**: [R] + [Interjection]

La forme (1) peut être illustrée par un extrait de la farce du *Retrait* (v. 87-95) ; la forme (2) par les vers 8 à 17 de *Jenin, fils de rien* :

[*Le retrait*, v. 87-95] (3)

LA FEMME

T1 Guillot, va garder à la porte.
Veulx-tu, Guillot ? [**Q1**]

GUILLOT

T2 Et pour quoy faire ? [***R1**]¹³ = [**Q2**]

LA FEMME

T3 **Jesus** ! n'entens-tu poinct l'afaire ? [**R2 = Q3**]
 Tant tu es un friant bemy !

GUILLOT

T4 **A** ! j'entens bien, c'est vostre amy [**R3**]
 Qui doit venir.

LA FEMME

T5 Ouy. Tu soublzrys !

GUILLOT

T6 Y vous osterà bien les sourys
 Tantost du cul.

LA FEMME

T7 Parle tout doulx.

GUILLOT

T8 Or sà ! que me donnerés-vous ? [**R1**]

La structure assez complexe de (3) peut se schématiser ainsi :

(3a)

T1 Femme : **Q1**
 T2 Guillot : [***R1**] = [**Q2**]
 T3 Femme : **R2 = Q3**
 T4 Guillot : **R3**
 T5 Femme : ...

¹³ L'astérisque sert à indiquer que l'énoncé de Guillot n'est pas, au niveau de l'information, une réponse satisfaisante. Même au niveau conversationnel, la seconde partie de paire est marquée : à une question correspond une réponse et non une interrogation nouvelle, sauf si cette interrogation possède des implicatures permettant de dériver une réponse, ce qui n'est pas le cas ici. On retrouvera R1 (la „véritable“ réponse) en clôture de l'extrait.

T6 Guillot : ...
 T7 Femme : ...
 T8 Guillot : **R1**

Dans ces trois paires adjacentes Q-R, deux réponses sont formulées à l'aide d'une interjection séquentiellement placée avant la réponse à proprement parler (R2 et R3) :

(R2) : « **Jesus** ! n'entens-tu point l'affaire ? »
 (R3) : « **A** ! j'entens bien, c'est vostre amy / Qui doit venir. »

Pour R2, la femme réagit agressivement – au moyen d'un juron – à la (fausse ?) naïveté du badin, produisant Q2 afin d'acquérir de la bouche de l'épouse des détails lubriques ; pour R3, Guillot, laissant tomber sa candeur sexuelle, débute sa réponse à l'aide d'une interjection primaire. Dans les deux cas, la présence d'un morphème interjectif vient indiquer un aspect marqué : le fait que le tour précédent n'était pas conforme aux attentes du locuteur.

Dans la réponse R2 de la femme, l'interjection secondaire est voulue par la femme comme transmettant un état mental (ou, plus globalement, de l'information) vis à vis du tour précédent (T2) qui ne possède pas la forme régulière : à une question correspond normalement une réponse, non une nouvelle question, d'autant plus que cette question vient remettre en cause les explications que la femme avait fourni à Guillot sur la nécessité d'un guetteur (v. 57-66).

Dans la réponse R3 de Guillot, l'interjection primaire introduit la réponse quant à la question de la naïveté du badin. Guillot montre qu'il sait bien de quoi il retourne ; l'interjection vient donc marquer le tour précédent (T3). L'aspect marqué peut être dirigé vers la question en tant que telle, Guillot répondant alors qu'il « entend bien l'affaire » ou, autre possibilité, vers la forme du tour précédent, prenant une forme interrogative quand Guillot aurait attendu, du fait de sa première question (Q2) une réponse assertive. Ce que fait donc l'interjection, c'est de *déclarer* le tour précédent comme hors-norme.

Pour la forme (2), comme on l'a dit, il est possible de la retrouver dans des exemples tels que :

[*Jenin, fils de rien*, v. 8-17] (4)

LA MÈRE

T1 Jenin !

JENIN

T2 Hau !

LA MÈRE

T3 Ne vous desplaise,
 Va, villain, va, tu ne sçais rien.

JENIN

T4 Ma mere, qu'on s'appaise.
 Que me donnerez-vous, combien ?
 Une aultre foys je diray mieulx.

LA MÈRE

T5 Je te donray ce qui est mien.

JENIN

T6 Mais ferez donc ? [Q1]

LA MÈRE

T7 Ouy, semy Dieux, [R1]
 Jenin.

JENIN

T8 Hau, hau !

LA MÈRE

T9 Vecy beaulx jeulx !
 Ne sçauriez-vous dire aultre chose ?

La situation ici, en plus d'être particulièrement drôle, reste assez simple. La mère vantait le fils (v. 1-8) et l'éloge tenait tant que le fils ne paraissait pas ; en effet, lorsqu'elle l'appelle à elle, Jenin ne répond que par un « hau » cavalier, déclenchant la colère de sa mère devant tant d'incivilité. Pour se faire pardonner, le badin lui demande alors de recommencer, afin qu'il « dise mieulx ». À la seconde tentative, Jenin fait en effet mieux car au lieu d'énoncer simplement « hau », sa réponse est plus travaillée : « hau, hau ».

La réponse R1 de la mère est différente de celles précédemment étudiées en ce qu'elle consiste en la réponse à la question, complétée par la suite avec une interjection. On a donc l'organisation séquentielle de la paire adjacente égale à :

(4a)

T1-5 Échange Mère/Jenin

T6 Jenin : **Q1**T7 Mère : **R1**

T8-9 Continuation

Comme on le voit, l'interjection « semy Dieux » n'a „rien à dire“ sur le tour précédent et joue plutôt un rôle de renforcement de la seconde partie de la paire Q-R. Somme toute, placée après la réponse à proprement parler, l'interjection ne porterait que sur elle. Mais dire cela sans donner des précisions sur cet emploi paraîtrait un peu rapide. Il y a lieu de s'arrêter sur la forme même de cette occurrence, afin de dégager d'autres pistes.

On sait que « *semy Dieux* » ou ses variantes paradigmatiques remontaient à une expression optative *se m'aïst Dieu*, „si Dieu m'aide“, „que Dieu me vienne en aide“ qui semble déjà s'être pragmatialisée à l'époque de la farce. On verrait d'ailleurs mal la fonction que viendrait jouer l'occurrence si elle possédait son sens originel ; transformée en morphème discursif, pouvant par exemple servir de clôture, sa présence est plus facilement explicable. Dans ce cas, elle viendrait renforcer la réponse en même temps qu'elle la clôturerait, afin de pouvoir débiter une nouvelle action conversationnelle, à savoir le renouvellement de l'appel vers Jenin.

À la différence du placement séquentiel „[Interjection] + [Réponse]“, la forme „[Réponse] + [Interjection]“ ne remplit pas les mêmes fonctions : énoncée après la réponse, l'interjection joue alors un rôle de renforcement ou de clôture de l'énoncé. Si cette forme de deuxième partie de paire est moins présente dans notre corpus que la première, on ne s'étonnera pas en revanche d'y trouver principalement soit des interjections/jurons en „par + [Interjection Secondaire]“ (possédant comme fonction principale le renforcement métadiscursif) soit des morphèmes interjectifs pragmatialisés ou en cours de pragmaticalisation et susceptibles de prendre un aspect phatique en se départant de leur composante sémantique première.

2.1.2 *Des jurons sans composante expressive : T2 comme uptake*

Dans l'analyse lexicologique que nous avons réalisée¹⁴, la plupart des jurons relevés possédaient soit une fonction expressive – comme exprimer l'état mental du locuteur – soit une fonction métadiscursive – fournir de l'information sur le discours (attester, par exemple, de la véridicité d'un énoncé). Cependant, nous avons aussi trouvé certaines occurrences où un juron était employé sans réellement posséder de valeur expressive ou métadiscursive. Ainsi, l'extrait déjà cité de la farce *Le savetier, le sergent et la laitière* (v. 36-50) nous offre une interjection – « *Saint Jehan* » – ne semblant pas remplir les fonctions mentionnées ci-dessus :

LE SERGENT

T1 Hau ! Dieu te gard, amy Gaultier !

Comment te va-il puis l'autrier ?

Est point le broullas abatu ?

Or me dy, me refferas-tu

Ces souliers que tiens en ma main ?

Et bien payé, par saint Germain,

Incontinent tu en seras.

LE SAVETIER

T2 De ce ne me soucy pas.

Monstrés ça : ung rivet cy fault

Et une piece par cy hault ;

En cestuy cy fault ung quarreau,

¹⁴ Vermander (2013), troisième partie.

Et cy endroit fault ung barreau.

Se vous voulez, je le feray. [O1]

LE SERGENT

T3 **Saint Jehan**, bien content en seray, [A1]

Mais qu'ilz soient bien et beau fais.

Qu'en pairai-ge ?

Considérer ce juron comme introduisant la deuxième partie de la paire Offre-Acceptation (*uptake*) peut par contre mener à une explication cohérente de la présence de ce morphème. Si l'on considère la séquence conversationnelle, elle peut se représenter schématiquement par :

T1 **A** : Demande

T2 **B** : „Se vous voulez, je le feray“ [O1]

T3 **A** : „Saint Jehan, bien content en seray“ [A1]

On pourrait se demander pourquoi le savetier fait suivre la question au sergent par une proposition d'offre alors que ce dernier lui a spécifiquement demandé de réparer ses souliers. Il est cependant socialement admis que lorsqu'une personne (le demandant) requiert d'une autre personne (le demandé) qu'elle fasse quelque chose pour lui, le demandé puisse confirmer la demande en la reprenant à son compte et, par conséquent, autoriser la possibilité pour le demandant de certifier sa demande. Dans le même temps, l'équilibre social – dominant(questionné)/dominé(questionnant) – tend à s'égaliser, afin de ne pas compromettre le déroulement sain de l'échange. Ici, le savetier propose la réparation (ayant inféré cela de l'énoncé précédent du sergent) afin que le sergent lui stipule qu'il souhaite bien voir ses chaussures raccommodées. Au moyen de cette séquence conversationnelle – offre suivie d'une acceptation – s'établit alors un pacte liant le demandant et le demandé.

La présence de l'interjection « saint Jehan » – et, probablement, de tout juron possédant à peu près la même structure – vient indiquer le caractère non-marqué de la seconde partie : le sergent accepte l'offre du savetier et s'engage donc dans une relation marchande avec lui. Le sémantisme de l'interjection (renforcement métadiscursif) semble ainsi en partie neutralisé au profit de son rôle conversationnel d'introducteur de la seconde partie de la paire adjacente O-A, égal en quelque sorte à la tape dans les mains instaurant la conventionnalité de tout pari¹⁵. C'est en ce sens que l'on peut alors parler d'action linguistique pour une telle interjection.

¹⁵ La tape n'accomplit rien – “sémantiquement” parlant – au niveau du pari, elle *ne change pas la donne*. Cependant, elle demeure essentielle en instaurant une relation sémiotique entre les deux parieurs. Signe révélateur, lorsque les enfants voient leurs paris mal embarqués, ils s'empressent alors de déclarer que l'« on ne s'était pas tapé dans les mains ».

2.2. ‘Turn-takers’ et ‘fillers’: l’intrusion de la parole

Le phénomène du ‘turn-taking’ a été introduit dans Sacks, Schegloff/Jefferson (1974) en partant de la constatation selon laquelle, dans les échanges naturels, le chevauchement et les silences prolongés entre tours sont plutôt l’exception que la norme, d’où l’hypothèse de l’existence de règles conversationnelles régissant le passage des tours entre interlocuteurs.

D’après nos relevés, les morphèmes interjectifs semblent jouer un rôle important dans le ‘turn-taking’ en se plaçant au niveau des ‘transition-relevance places’ (TRPs), lieux conversationnels où la parole est susceptible de changer de locuteur. Si l’on prend comme texte d’étude la farce de *Jenin, fils de rien*, il est possible de relever, sur les quelques 450 vers de cette farce, 89 TRPs flagrants. Parmi ces 89 TRPs, 39 (soit environ 44%) sont débutés par une interjection. Les plus utilisées sont :

- Les interjections primaires – „Hau“, „Et!¹⁶“, „Or ça“, „A“, etc. – avec 14 occurrences (36 % des TRPs interjectives)
- Les jurons en „par“ – „Par Dieu“, „Par ma conscience“, „Par saint Jehan“, „Par ma foy“ – avec 9 occurrences (23 % des TRPs interjectives)
- Les interjections secondaires jurons sans la particule „par“¹⁷ – „Ma foy“, „Mon Dieu“, „Dea“ – avec 8 occurrences (21 %)
- Les 20 % restant étant composé d’interjections secondaires autres – comme „Sus“ – et de phrases exclamatives ou interjectives – „Dieu te gard“, „Le dyable y soit“.

Ainsi, dans cette farce, près de la moitié des prises de tour sont réalisées à l’aide d’un morphème interjectif. Ce résultat semble confirmer nos hypothèses relatives au rôle interactionnel fort de l’interjection, mais il convient cependant de le nuancer. D’une part, il s’agit toujours de textes théâtraux : les séquences discursives sont jouées et il est possible que certains éléments aient été renforcés par rapport à leur présence dans une conversation quotidienne. Le fait que les interjections puissent servir, sur les tréteaux, à bien distinguer les personnages ou à permettre à un locuteur de revenir sur le devant de la scène, a pu ainsi gonfler l’importance de l’interjection au niveau des TRPs. D’autre part, la farce étant le règne de la tromperie, on y trouve donc plus de situations marquées que dans les interactions quotidiennes, entraînant par là une hausse des interjections utilisées pour prendre le tour de parole ainsi que pour véhiculer un état mental du locuteur, comme les séquences où un locuteur réagit à l’aide de la structure « [„-A-“ ou „-E-“] + [proposition] » après une assertion offensante.

Un aspect phatique que l’on ne s’attendrait pas forcément à trouver dans un texte littéraire, est représenté par ce que Schegloff (1982) a pu appeler des ‘fillers’, c’est-à-

¹⁶ Dans nos textes, le morphème interjectif /e/ (aujourd’hui graphié “Hé” ou “Eh”) prend souvent la forme graphique “Et”. Méprise de copiste ou distinction peu évidente entre les différentes occurrences du terme ? De nos jours, l’on ne sait encore très bien s’il convient d’écrire “Et bien” ou “Eh bien”.

¹⁷ Il faudrait, dans cette catégorie, probablement distinguer les formes pouvant se construire avec la particule et celle ne le pouvant pas, ou l’étant peu (comme “Dea”).

dire des morphèmes ne véhiculant pas des informations sémantiques mais opérant plutôt à un niveau micro-discursif afin de permettre au locuteur de structurer cognitivement son discours tout en gardant la parole.

Ces interjections, que l'on retrouve de nos jours sous des formes telles que « hmm » ou encore « euh », ont parfois percé les mailles littéraires pour venir s'ancrer dans les textes farcesques. Sans entrer dans le détail, nous donnerons plus avant deux extraits qui viendront illustrer chacun respectivement les deux hypothèses que nous avons pu faire sur le fonctionnement des interjections phatiques dans la farce.

Ces morphèmes interjectifs se divisent ici selon deux fonctions différentes : soit l'interjection est employée à ce qui apparaît être une TRP dans l'énoncé du locuteur mais qui, selon lui, ne doit pas être utilisée pour le 'turn-taking' sous peine de menacer la cohérence et la pertinence de son discours, soit elle est utilisée comme 'filler', servant à la fois de respiration intra-discursive et de renforcement par séparation, ainsi que de prise de recul pour la construction postérieure de l'énoncé. La première hypothèse sera exemplifiée par les v. 196-198 de *Colin qui loue et dépîte Dieu* ; la seconde par *Le grand voyage et pèlerinage de Sainte Caquette*, v. 53-56 :

Colin qui loue et dépîte Dieu, v. 196-198 – „Dame“

LA FEMME

J'en ay ung si très grant remort
Au cueur qu'à peine je n'en rage.

L'AMANT

Pourquoy, **Dame** ! ne à quel tort ?

Le morphème interjectif „Dame¹⁸“ est ici, incontestablement, positionné à une TRP. L'amant, s'inquiétant de l'état de la femme, lui demande la raison de son « marissement » (v. 186) ainsi que les torts qu'à pu lui causer son mari. À sa première question, « Pourquoi », la femme aurait pu alors répondre. Il aurait même été normal qu'elle réponde : étant donné que l'on se trouve dans une interaction où deux personnes conversent et que la question sélectionne conversationnellement la personne à qui elle est posée, le 'turn-taking' aurait ainsi pu avoir lieu à la TRP suivant l'interrogation de l'amant. Au moyen du morphème interjectif „Dame“, ce dernier, en quelque sorte, s'auto-sélectionne pour continuer son discours et neutralise la TRP (les locuteurs étant conscients de l'arrivée des TRPs dans le discours¹⁹), estimant que la pertinence de son intervention serait mise à mal s'il ne continuait pas.

¹⁸ L'hypothèse selon laquelle l'amant s'adresserait à la femme ne semble pas convaincante : dans l'ensemble de la farce, il y fait référence à l'aide de « m'amy ». Il est donc possible de considérer cette interjection comme une contraction du juron “Notre Dame”.

¹⁹ Cf. Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), p. 705.

L'extrait suivant montre l'utilisation de l'interjection comme respiration intradiscursive :

Le grand voyage et pèlerinage de Sainte Caquette, v. 53-56 – „beau Dieu“

LE TRESORIER

En troppeau de femmes, **beau Dieu**,
Fust en advens ou en karesmes,
Plus tost parleroient d'elles mesmes
Que nouvelle fust là obmise.

Cet extrait vient confirmer le fait que les jurons peuvent aussi être utilisés dans un rôle phatique sans cependant devoir être énoncés à une TRP. Ici, il s'agit bien d'un 'filer', employé par le trésorier autant pour ménager et structurer son discours que pour ajouter une dimension expressive à son énoncé du fait de la présence d'un blasphème.

Il est donc possible de fournir une explication relativement satisfaisante pour la phaticité de certaines interjections dans la farce. Il conviendrait, par ailleurs, d'étudier ce fait en fonction des caractères sémantiques et pragmatiques qui auraient pu influencer une évolution d'un rôle informationnel vers une fonction plus interactionnelle.

3. Conclusion

En s'arrêtant sur une des facettes du fonctionnement de l'interjection dans la farce, nous avons voulu montrer que cette classe de morphèmes non seulement pouvait être employée pour des buts à la fois très différents et précis mais aussi que sa présence dans les textes farcesques nous fournissait probablement des informations sur la parole du Moyen Âge de même que sur la nôtre : le rôle conversationnel semble être le même pour la période médiévale que contemporaine, seuls changent les morphèmes. C'est d'ailleurs ce changement qui mériterait d'être étudié en profondeur, afin de voir comment une évolution diachronique pourrait entraîner un basculement d'une certaine interjection vers un aspect plutôt sémantique ou plutôt pragmatique ; le serment « par Dieu », évoluant en juron et directement euphémisé pour finir dans des formes comme « pardi » ou « parbleu » où le sémantisme de base est perdu au profit d'un rôle interactionnel plus grand est un exemple typique, de même que la transformation délocutive d'« Hélas ».

Un modèle d'analyse de l'interjection qui engloberait tous ces critères permettrait d'étudier d'une façon relativement exhaustive ces morphèmes mais, surtout, viendrait remettre en cause les barrières qui ont peut-être été trop vite dressées entre sémantique et pragmatique (comprenant l'analyse de conversation) au profit d'une théorie intégrative.

Références

- Fauré, Laurent, 1997. « Les interjections à l'oral : quelles valeurs pour les vocalisations ? », *Cahiers de praxématique* 28, 127-148.
- Goffman, Erving, 1981. *Forms of Talk*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 1984. « Pour une approche pragmatique du dialogue théâtral », *Pratiques* 41, 46-62.
- Kockelman, Paul, 2003. « The Meaning of Interjections in Q'eqchi' Maya : from emotive reaction to social and discursive action », *Current Anthropology* 44-4, 467-490.
- Levinson, Stephen, 2000. *Presumptive Meanings: the theory of generalized conversational implicature*, Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Rey-Flaud, Bernadette, 1984. *La farce ou la machine à rire : théorie d'un genre dramatique, 1450-1550*, Genève : Droz.
- Sacks, Harvey / Schegloff, Emanuel / Jefferson, Gail, 1974. « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation », *Language* 50-4, 696-735.
- Schegloff, Emanuel, 1982. « Discourse as an interactional achievement : some use of „uh-huh and other things that come between sentences », in : Tannen, Deborah (ed.), *Analyzing Discourse : Text and Talk*, Georgetown : Georgetown University Press, 71-93.
- Schegloff, Emanuel, 2007. *Sequence Organization in Interaction*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Vermander, Pierre, 2013. *Le texte et la voix : l'interjection dans l'ancienne farce française*, thèse pour le dipl. d'archiviste paléographe.

